

PERSPECTIVES DE L'IMT

Combien les femmes gagnent-elles par rapport aux hommes ? Écarts de revenus selon le titre de compétence et le domaine d'études

Principales conclusions

- De manière générale, les femmes diplômées d'établissements d'enseignement postsecondaire gagnent substantiellement moins que les hommes avec un écart passant de 12 % la première année après l'obtention de leur diplôme à 25 % après 5 ans.
- Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les femmes gagnent moins que les hommes dans chaque domaine d'études et pour tous les titres de compétence :
 - Le plus grand écart de revenus entre les sexes en pourcentage se trouve entre les titulaires d'un certificat collégial en **éducation**, où les femmes gagnent 46 % de moins que les hommes (ou 28 300 \$).
 - Le plus grand écart en dollars se trouve parmi les titulaires d'une maîtrise en **administration des affaires, gestion et administration publique**, où les femmes gagnent presque 40 000 \$ (ou 32 %) moins que les hommes.

Introduction

Le **Conseil de l'information sur le marché du travail** (CIMT) et l'**Education Policy Research Initiative** (EPRI; initiative de recherche sur les politiques en matière d'éducation) ont publié un rapport conjoint intitulé **Combien gagnent-ils ?** axé sur les résultats en matière de revenus de tous les étudiants diplômés d'un

Encadré 1. Qu'est-ce que la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail ?

Élaborée par Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada, la **PLEMT** nouvellement disponible est un environnement de données qui nous permet d'accéder à certaines données sur tous les diplômés collégiaux et universitaires d'établissements postsecondaires publics canadiens à partir de 2010 et de suivre leurs revenus d'emploi annuels au moyen de leurs dossiers fiscaux de la première année suivant l'obtention de leur diplôme jusqu'en 2015. Comme la cohorte de diplômés 2010 présente actuellement la plus longue période de dossiers fiscaux disponibles (cinq ans), elle constitue l'élément principal du rapport conjoint CIMT-EPRI **Combien gagnent-ils ?**. Les données connexes sont offertes dans notre **tableau de bord interactif**. Pour plus d'informations, veuillez visiter la **page du projet**.

établissement d'éducation postsecondaire (EPS) public canadien entre 2010 et 2014. Nous avons suivi les revenus des étudiants après l'obtention de leur diplôme de 2011 à 2015 en utilisant la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) nouvellement disponible (voir [l'encadré 1](#)). Ce Rapport de perspectives de l'IMT traite des conclusions liées aux écarts de revenus moyens entre les diplômés hommes et femmes dans 11 principaux domaines d'études pour 6 titres de compétence d'EPS. Bien que la PLEMT ait de nombreux points forts incomparables pour explorer les caractéristiques, les expériences et les résultats des diplômés postsecondaires, elle comporte aussi un certain nombre de limites importantes à considérer dans l'interprétation des résultats (voir [l'encadré 2](#)).

Écarts de revenus généraux entre hommes et femmes

Les femmes gagnent substantiellement moins que les hommes chaque année suivant l'obtention de leur diplôme ([figure 1](#)). En ciblant la cohorte de diplômés 2010 pour tous les titres de compétence (83 880 hommes et 120 210 femmes)¹, les hommes gagnent 46 400 \$ alors que les femmes gagnent 40 700 \$ — une différence de 12 % — la première année après l'obtention de leur diplôme. De la première à la cinquième année suivant l'obtention de leur diplôme, les revenus moyens des hommes (en tenant compte de l'inflation) augmentent de 50 %, alors que ceux des femmes augmentent de 28 %. Par conséquent, les femmes finissent par gagner 25 % (ou 17 700 \$) moins que les hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme. On constate également que parmi la cohorte de diplômés postsecondaires de 2010, les femmes comptent pour la majorité des diplômés (56 % ou plus) dans cinq des six types de titres de compétence. La seule exception est le groupe

Encadré 2. Limites de la PLEMT

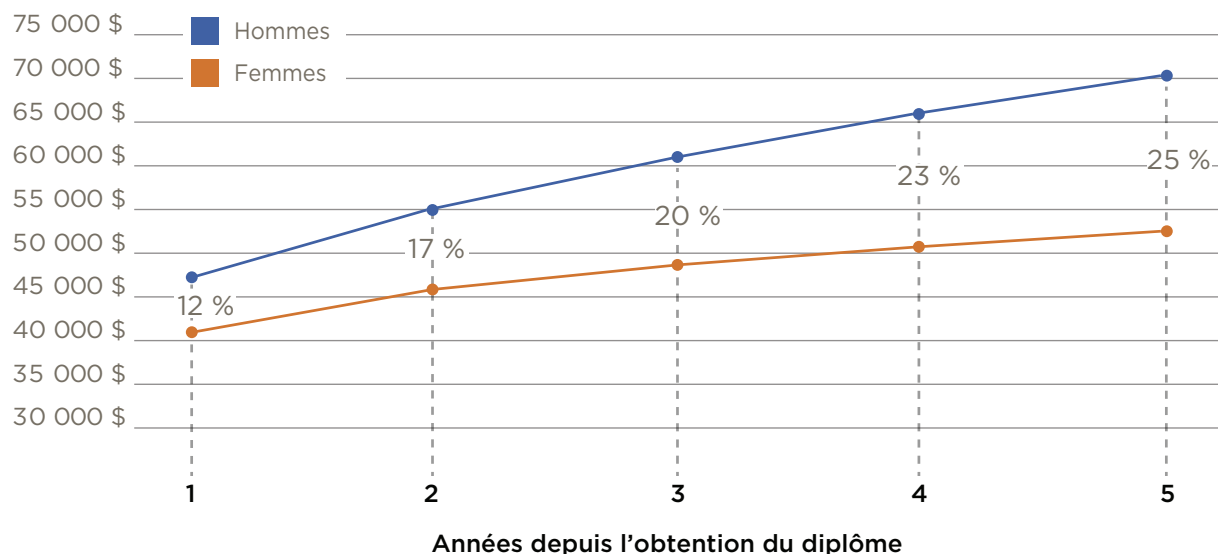
Bien que les ensembles de données administratives disponibles sur la plateforme couvrent largement les étudiants et apprentis, l'utilisation de la PLEMT pour mesurer les écarts de revenus entre les sexes comporte son lot de limites et de mises en garde correspondantes. Le manque d'informations disponibles sur les heures et les semaines travaillées et sur les choix en matière de scolarité et d'emploi (voir le [Rapport de perspectives de l'IMT no 4](#)) en sont quelques exemples.

Les publications dans le domaine en sont encore à déterminer si l'on devrait ou non tenir compte de l'emploi lors du calcul des revenus par sexe. D'un côté, le faire pourrait entraîner une sous-estimation des véritables écarts de revenus si les choix en matière d'emploi découlent principalement de facteurs liés au marché de l'emploi (comme la discrimination) qui limitent l'accès des femmes à certains postes. D'un autre côté, ne pas prendre en compte les postes pourrait entraîner une surestimation des différences réelles si les choix en matière d'emploi découlent de différentes préférences (p. ex. si les femmes choisissent volontairement des postes moins payants, mais offrant plus de flexibilité).

Cependant, il a été démontré que le domaine d'études est un facteur significatif entraînant des écarts entre les emplois pour les diplômés postsecondaires. Par conséquent, tenir compte du domaine d'études compterait indirectement pour une partie significative des différences entre les sexes, probablement fondées davantage sur les préférences que sur la discrimination dans le marché de l'emploi.

de diplômés de niveau doctoral, dans lequel les femmes représentent 45 % du total des diplômés.

Figure 1 : Revenus moyens de tous les diplômés postsecondaires et écarts entre les sexes
(en \$ constants de 2016)



Ampleur de l'écart de revenus entre les sexes

Les résultats montrent qu'il existe des écarts de revenus statistiquement significatifs et croissants entre les femmes et les hommes parmi les diplômés postsecondaires dans chacun des six types de titres de compétence d'EPS (tableau 1). Les revenus pour la première année parmi les titulaires d'un diplôme professionnel constituent la seule exception — dans cette catégorie, les femmes gagnent 2 % de moins que les hommes,

mais cette différence n'est pas statistiquement significative. En pourcentage, le plus grand écart de revenus entre les sexes se trouve parmi les titulaires d'un certificat collégial (les femmes gagnent 34 % de moins que les hommes). En dollars, la plus grande différence se trouve entre les titulaires d'une maîtrise, parmi lesquels les femmes gagnent 27 200 \$ (ou 28 %) de moins que les hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Tableau 1 : Niveaux et écarts de revenus selon les sexes, un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, cohorte 2010
(en \$ constant de 2016)

Titre de compétence d'EPS	Nbre d'année depuis	Nombre (individus)	Hommes (\$)	Femmes (\$)	Différence*	
					\$	%
Certificat collégial	1 ^{re} année	28 300	40 700	32 100	-8 600	-21 %
	5 ^e année	21 130	58 500	38 800	-19 700	-34 %
Diplôme collégial	1 ^{re} année	49 010	37 200	32 700	-4 500	-12 %
	5 ^e année	38 850	56 200	40 000	-16 200	-29 %
Baccalauréat	1 ^{re} année	90 860	43 000	39 800	-3 200	-7 %
	5 ^e année	69 160	67 400	52 800	-14 600	-22 %
Maîtrise	1 ^{re} année	27 340	72 600	59 800	-12 800	-18 %
	5 ^e année	23 450	98 800	71 600	-27 200	-28 %
Doctorat	1 ^{re} année	3 420	63 100	56 600	-6 500	-10 %
	5 ^e année	3 210	89 600	75 300	-14 300	-16 %
Diplôme professionnel	1 ^{re} année	5 140	69 200	67 800	-1 400	-2 %
	5 ^e année	3 970	111 000	91 900	-19 100	-17 %

*La différence est calculée en soustrayant les revenus des hommes de ceux des femmes, puis en les divisant par les revenus des hommes.

Domaines d'études ayant les plus grands écarts entre les sexes

Dans la plupart des domaines d'études, les femmes gagnent moins que les hommes chaque année après l'obtention de leur diplôme et dans la vaste majorité des cas, ces différences augmentent avec le temps, de sorte qu'à la cinquième année, les femmes gagnent moins que leurs homologues masculins dans chaque cas. Le **tableau 2** présente les écarts de revenus entre les sexes pour les domaines d'études qui ont les écarts les plus marqués, tant en pourcentage qu'en dollars, pour chaque titre de compétence cinq ans après l'obtention du diplôme.

Le plus vaste écart de revenus entre les sexes pour les certificats et diplômes collégiaux se trouve parmi les diplômés en **éducation**. Les femmes, qui représentent les 4/5 des diplômés en **éducation** détenant ces titres de compétence gagnent respectivement 46 % et 44 % de moins que leurs homologues masculins.

Parmi les titulaires d'un baccalauréat, les diplômés en **agriculture, ressources naturelles et conservation** et en **mathématiques, informatique et sciences de l'information** présentent le plus grand écart de revenus entre les sexes. Les femmes gagnent respectivement 23 % et 21 % de moins que les hommes dans ces domaines d'études, ce qui représente un écart de revenus absolu d'environ 15 000 \$.

Comme on le constate au niveau du titre de compétence, les femmes détenant une maîtrise ont le salaire le plus bas, en dollars, comparativement à leurs homologues masculins. Ce constat s'applique également à la plupart des domaines d'études. Dans l'ensemble des domaines d'études observés, les écarts de revenus sont inférieurs à 20 % dans seulement deux cas : en **éducation** (où les femmes gagnent 16 % de moins) et en **sciences sociales** (où elles gagnent 14 % de moins). L'écart en pourcentage est le plus marqué parmi les titulaires d'une maîtrise en **arts visuels, arts de la scène et**

technologies des communications, parmi lesquels les femmes gagnent 32 % (16 800 \$) de moins que les hommes. La plus grande différence en dollars se trouve parmi les diplômés en **administration des affaires, gestion et administration publique**, où les femmes gagnent presque 40 000 \$ (ou 32 %) de moins que les hommes. Bien que ces données ne soient pas présentées dans le tableau, les diplômées en **mathématiques, informatique et sciences de l'information** gagnent elles aussi substantiellement moins que les hommes : 24 500 \$ (ou 28 %) cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Les écarts de revenus entre les diplômés de niveau doctoral sont beaucoup moins élevés que chez les titulaires d'une maîtrise. Parmi les huit domaines d'études doctorales observés, seulement deux présentent des écarts de revenus supérieurs à 20 % (voir le **tableau 2**). Les femmes titulaires d'un doctorat en **administration des affaires, gestion et administration publique et en mathématiques, informatique et sciences de l'information** gagnent 33 200 \$ (ou 24 %) et 23 700 \$ (ou 23 %) de moins que leurs homologues masculins.

Tableau 2 : Domaines d'études ayant les plus grands écarts pour chaque titre de compétence d'EPS cinq ans après l'obtention du diplôme

Titre de compétence d'EPS	Domaine d'études	Hommes (\$)	Femmes (\$)	Différence*	
				\$	%
Certificat collégial	Éducation (pourcentage de femmes : 88 %)	61 600	33 300	-28 300	-46 %
Diplôme collégial	Éducation (pourcentage de femmes : 81 %)	65 200	36 600	-28 600	-44 %
Baccalauréat	Agriculture, ressources naturelles et conservation (pourcentage de femmes : 51 %)	64 500	49 800	-14 700	-23 %
	Mathématiques, informatique et sciences de l'information (pourcentage de femmes : 21 %)	72 400	57 000	-15 400	-21 %
Maîtrise	Administration des affaires, gestion et administration publique (pourcentage de femmes : 49 %)	123 300	83 700	-39 600	-32 %
	Arts visuels, arts de la scène et technologies des communications (pourcentage de femmes : 64 %)	51 900	35 100	-16 800	-32 %
Doctorat	Administration des affaires, gestion et administration publique (pourcentage de femmes : 43 %)	138 300	105 100	-33 200	-24 %
	Mathématiques, informatique et sciences de l'information (pourcentage de femmes : 26 %)	104 700	81 000	-23 700	-23 %
Diplôme professionnel	Santé et domaines connexes (pourcentage de femmes : 63 %)	114 100	91 100	-23 000	-20 %

*La différence est calculée en soustrayant les revenus des hommes de ceux des femmes, puis en les divisant par les revenus des hommes.

Il y a deux domaines d'études où les femmes de la cohorte 2010 gagnent plus que les hommes pour au moins un an après l'obtention de leur diplôme :

1. Les femmes titulaires d'un certificat collégial en **sciences sociales** gagnent 15 % de plus que les hommes la première année après l'obtention de leur diplôme, puis l'écart rétrécit pour atteindre 4 % de plus que les hommes la troisième année. À la cinquième année, ces femmes gagnent 6 % de moins que les hommes.
2. Les femmes titulaires d'un baccalauréat en **santé et domaines connexes** commencent en gagnant 23 % de plus que les hommes. Cependant, cet écart rétrécit chaque année subséquente, de manière à atteindre 2 % de moins que les hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Rapprochement des résultats

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les femmes gagnent substantiellement moins que les hommes, tant de manière générale que dans chacun des types de titres de compétence postsecondaires et des domaines d'études. En outre, les écarts de revenus entre les hommes et les femmes augmentent avec le temps, et ce, de

manière générale et dans la plupart des domaines d'études. Ces résultats sont sensiblement différents des écarts de revenus observés entre les étudiants canadiens et étrangers (voir le Rapport de perspectives de l'IMT à venir), qui diminuent avec le temps. Dans d'autres recherches, nous avons démontré que ces écarts de rémunération entre les sexes persistent aussi pour différents niveaux de revenus (voir notre [billet de blogue à ce sujet](#)).

Comme le mentionne **l'encadré 2**, la PLEMT ne contient actuellement pas d'information sur certains facteurs clés du marché de l'emploi. Par conséquent, nous n'étions pas en mesure d'étudier quelle portion des écarts de revenus entre les sexes peut s'expliquer, par exemple, par le choix d'emploi, les heures travaillées par semaine ou les effets de la discrimination fondée sur le sexe en matière d'embauche et de promotion. La recherche sur ces questions s'appuierait, dans de nombreux cas, sur différentes données comportant plus de variables de ce type. Les conclusions énoncées ici offrent cependant une perspective unique sur les écarts de revenus qui existent entre les récents diplômés postsecondaires.

Remerciements

Ce Rapport de perspectives de l'IMT a été préparé par Behnoush Amery, du CIMT, et repose largement sur le [rapport conjoint CIMT-EPRI](#) sur les revenus des diplômés postsecondaires selon le titre de compétence et le domaine d'études. Nous aimerions remercier Ross Finnie, Michael Dubois et Masashi Miyairi de l'EPRI pour leurs commentaires sur ce Rapport de perspectives sur l'IMT. Pour plus d'informations sur ce Rapport de perspectives et sur d'autres activités connexes du CIMT, veuillez consulter la [page du projet](#) ou communiquer avec Behnoush Amery, économiste principale, à behnoush.amery@lmic-cimt.ca ou Tony Bonen, directeur de la recherche, des données et de l'analytique, à tony.bonen@lmic-cimt.ca.

Restez à l'affût pour découvrir nos futurs rapports sur les résultats des diplômés postsecondaires dans le marché du travail au Canada en vous abonnant à notre [infolettre](#). Nous fournirons plus de résultats à mesure que nous compléterons nos analyses.

Note :

- 1 Consultez le [rapport](#) pour obtenir plus d'informations sur les critères de sélection de l'échantillon.